

**GRAND ANGLE**

p.9 >11

## Travaux

Restructuration et sécurisation de l'école primaire de la Pommeraye



**#03**

**ACTU' DONGES**

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE DONGES - PRINTEMPS 2021



**ILS VONT  
FAIRE QUOI ?**



- > p.4 **LES ACTUS**  
Le point sur la Fibre
- > p.16 **FOCUS**  
Rapport d'Orientation  
Budgétaire 2021



**SAMEDI' C'EST APPLIS** : La nouvelle animation numérique de la médiathèque pour connaître des applications et redécouvrir des livres avec des versions enrichies.



**APRÈS-MIDI JEUX** : Adaptation a sanitaires, la soirée jeux s'est tran après-midi jeux pour le plaisir de 12



**CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2020** : N'ayant pas pu réunir les 24 participants de cette édition en raison de la crise sanitaire, la municipalité leur a remis courant décembre, une composition florale à domicile. Pour ceux n'étant pas présent au moment du passage, la composition a été déposée sur leur pas de porte.



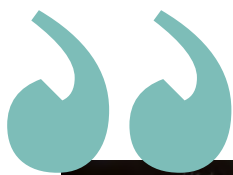
**POCHETTES SURPRISES** : la médiathèque a proposé aux usagers de se laisser tenter par des pochettes surprises. Dans chaque sac, une sélection, réalisée par les bibliothécaires (livres, DVD, CD et magazines) pour permettre d'explorer de nouveaux horizons culturels.



Des mesures  
sformée en  
participants.



ATELIER PARENT-  
ENFANT : Plantation  
en pots et semis



Madame,  
Monsieur,

Depuis plus d'un  
an, nous vivons  
tous au rythme  
de la pandémie  
de Covid-19 et  
des contraintes

qu'elle fait peser sur nos habitudes de vie,  
sur notre vie sociale, et sur nos activités  
professionnelles.

Après un hiver qui a été long, nous sommes  
tous impatients de profiter des beaux jours,  
et surtout de pouvoir retrouver sans risque  
des moments de convivialité avec nos parents  
et nos amis, avec les associations et les clubs  
sportifs, en plein air, dans les salles publiques  
ou privées, et dans les restaurants fermés  
depuis trop longtemps.

Pour sa part, l'équipe municipale est mobilisée  
autour des enjeux de l'« après-crise ».

Outre le réseau de chaleur bois/énergie,  
dont nous vous avons déjà parlé, plusieurs  
projets municipaux ont avancé : la rénovation  
complète de l'école de la Pommeraye, qui  
vous est présentée dans ce magazine, va  
démarrer en juin prochain pour les travaux  
préparatoires. Au 30, rue des Écoles (bâtiment  
bleu), les travaux sont terminés pour le Relais  
Petite Enfance (RPE) et le Lieu d'Accueil  
Enfants/Parents (LAEP) : les nouveaux locaux  
seront inaugurés au mois de juin.

Au niveau économique, l'attractivité de notre  
Commune se confirme, avec un nouveau  
village d'entreprises, dont les travaux ont  
démarré près de la Biliais, derrière l'aire  
de covoiturage des Six-Croix. Par ailleurs,  
des échanges fréquents ont lieu avec  
des porteurs de projets qui souhaitent  
s'implanter à Donges. L'accompagnement de  
ces projets est une priorité municipale, car  
les investissements d'aujourd'hui feront les  
emplois de demain.

Un autre projet important est porté par  
l'Association « Bretagne Vivante » au domaine  
du Bois-Joubert. Le 25 février dernier, le  
conseil municipal a approuvé un soutien de  
la Ville à la création de logements sociaux

pour des personnels qui feront bientôt  
revivre ce site remarquable pour sa richesse  
patrimoniale, sa qualité environnementale  
et sa biodiversité. Nous aurons l'occasion de  
vous en reparler prochainement.

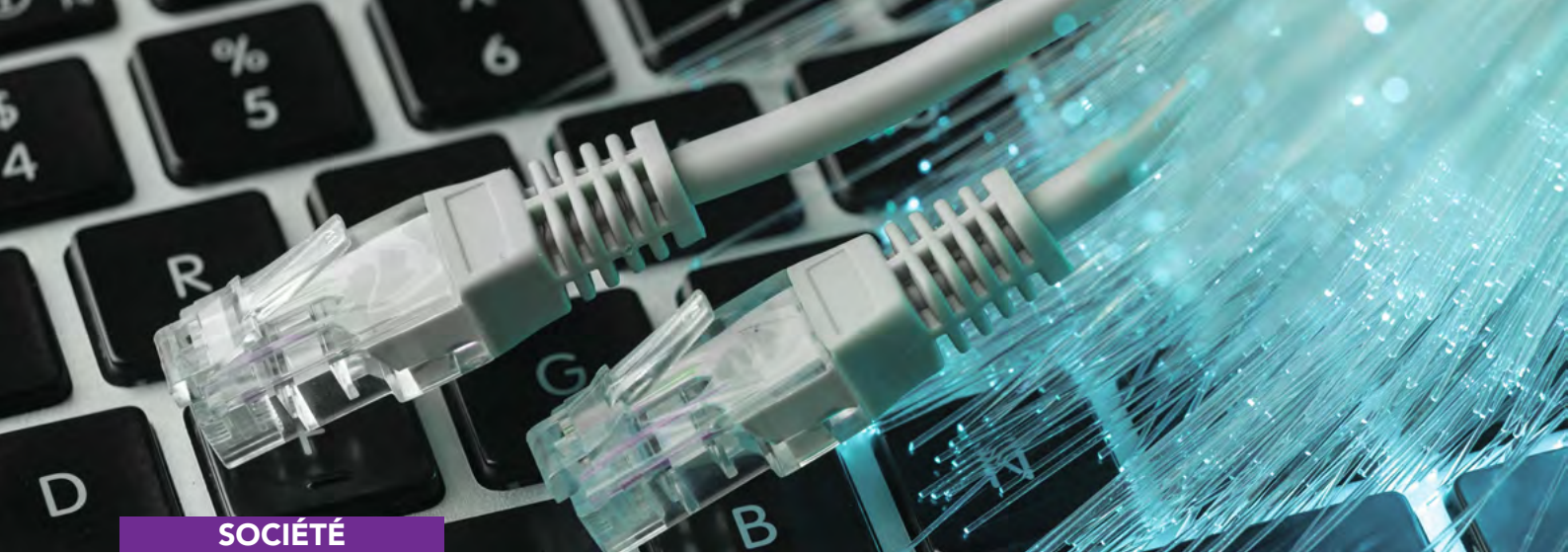
Quant au contournement ferroviaire, vous  
pouvez juger par vous-même de l'état  
d'avancement des travaux. Nous allons  
veiller au respect par SNCF Réseaux des  
engagements pris en vue de limiter au  
maximum les nuisances pour les riverains  
de la nouvelle ligne SNCF, et pour assurer  
le traitement paysager des abords de la  
future voie. Bien que ces travaux soient  
réalisés d'abord pour pérenniser l'activité du  
raffinage, la nouvelle halte ferroviaire va être  
beaucoup plus proche du centre-bourg : une  
opportunité sera à saisir, à condition que la  
desserte quotidienne des TER s'améliore vers  
Saint-Nazaire et vers Savenay-Nantes.

Des projets urbains ont également avancé,  
comme le quartier des Clos Mignons, entre  
l'Ariais et l'école maternelle Casanova, où  
les premiers habitants ont emménagé en  
décembre dernier. Le lotissement des « Hauts  
du Bois-Houta » est également en cours de  
réalisation. Ces opérations assurent une  
mixité entre l'accession à la propriété et le  
logement social.

Vous le voyez, la Commune se transforme,  
des dynamiques se confirment, des projets  
se réalisent, tandis que de nouveaux projets  
voient le jour.

Seule ombre au tableau, toujours la même :  
les finances communales. Le développement  
de Donges ne s'accompagne pas d'une  
croissance de nos recettes. C'est même  
tout le contraire ! A titre d'exemple, en  
2021, l'Etat porte une nouvelle atteinte à  
notre autonomie fiscale en réduisant la taxe  
foncière sur les propriétés bâties (TFPB)  
payée aux communes par les entreprises  
industrielles : de cela aussi, nous vous  
reparlerons prochainement.

**François CHÉNEAU**  
**Maire de Donges,**  
**Vice-Président de la CARENE**



## SOCIÉTÉ



# INSTALLATION DE LA FIBRE :

## Qu'en est-il vraiment à Donges ?

**Depuis plus de cinq ans, les conditions du déploiement par ORANGE de l'internet à très haut débit ont mobilisé les dix maires de la CARENE face aux retards des travaux par rapport au calendrier annoncé. Le 26 novembre 2016, François Chéneau, Maire de Donges, avait déjà fait inscrire cette question à l'ordre du jour de l'assemblée générale des Maires de l'Ouest du Département, qui s'était tenue à Missillac. Depuis lors, des démarches communes ont été engagées auprès d'ORANGE par les Présidents de la CARENE, de CAP ATLANTIQUE et de NANTES METROPOLE, au nom des communes où la fibre optique devait être déployée avant fin 2020. A chaque fois, l'opérateur s'est montré rassurant mais évasif quant à la façon dont il respecterait son calendrier...**

→ Depuis les dernières élections municipales et communautaires, un comité de suivi du déploiement de la fibre optique sur la CARENE a été mis en place, avec la participation des 10 maires et/ou de l'élu(e) municipal(e) en charge du numérique, de la Région, des services de la Préfecture, et de l'ARCEP (autorité indépendante en charge notamment du très haut débit).

Le 17 février dernier, les représentants d'ORANGE sont venus exposer devant ce comité de suivi les chiffres à jour des raccordements à la fibre optique. Sans surprise, les engagements sont très loin d'avoir été tenus. ORANGE a sous-traité les travaux de raccordement à deux entreprises : SOGETREL dans certaines communes (Saint-Nazaire et Donges notamment), et SCOPELEC dans d'autres.

Quel que soit le sous-traitant, les taux de raccordement sont nettement insuffisants : 52,55 % sur l'ensemble de la CARENE (chiffres janvier 2021), mais avec de grandes différences selon les communes : 56,34 % à Saint-Nazaire, 55,19 % à Pornichet, mais seulement 33,61 % à Trignac, et 27,89 % à Donges ! A cette occasion, François Chéneau a interpellé vivement les représentants d'ORANGE sur le déploiement qui s'opère dans l'opacité (le sous-traitant SOGETREL ne fournit aucune information aux services de la Commune), sur le non-respect des règles de l'art (le maire a constaté qu'en plein centre-bourg, les salariés de SOGETREL faisaient passer la fibre dans le réseau d'eaux pluviales...), sur l'oubli des entreprises et des quartiers hors agglomération, surtout au nord

(Revin, Canzac, Er, les Brouzils, la Pommeraye...) et à l'est de Donges (Maca, Assac, la Martignère).

Pour tenter de justifier le retard, les représentants d'ORANGE ont exposé que leur sous-traitant gérait seul le planning du déploiement commune par commune (ce qui le conduit de fait à privilégier les nouveaux quartiers, plus faciles à raccorder que les villages où la fibre doit passer par les lignes aériennes). ORANGE indique aussi que des retards seraient dus à ENEDIS, qui tarderait à autoriser la pose de câbles sur des poteaux électriques, mais l'argument n'est pas recevable pour Donges, les lignes téléphoniques étant presque toujours supportées par des poteaux séparés des poteaux électriques. Enfin, ORANGE invoque la crise sanitaire en 2020, mais l'activité des sous-traitants n'a été interrompue que pendant les deux mois du premier confinement. Les arguments d'ORANGE sont donc clairement irrecevables. En conséquence, François Chéneau, Maire, et Magalie Pied, 1<sup>ère</sup> Adjointe déléguée au développement économique, sont intervenus auprès d'ORANGE pour que des efforts concrets soient consentis pour rattraper le retard du déploiement de la fibre optique. Les habitants, les familles, les services publics et les entreprises de Donges n'ont pas à subir les conséquences des contrats mal négociés entre l'Etat et les opérateurs, et des contrats de nouveau mal négociés entre les opérateurs et leurs sous-traitants.



**27,89 %**  
TAUX  
DE RACCORDEMENT  
À LA FIBRE OPTIQUE  
SUR L'ENSEMBLE  
DE DONGES



Pour suivre l'état du déploiement de la fibre dans votre quartier : <https://cartefibre.arcep.fr>

## SÉCURITÉ



# Une présence au quotidien

La Police Municipale change ses horaires de travail.

**L**a municipalité a décidé de mettre en place de nouveaux horaires pour les agents de la Police Municipale. L'objectif est de renforcer leur présence dans les quartiers et villages de la Commune et plus particulièrement en soirée.

→ Ainsi, en période « basse », du 1<sup>er</sup> janvier au 15 mai puis du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre de l'année, un agent sur trois travaillera jusqu'à 20h le soir du lundi au vendredi.

En période « haute », du 16 mai au 30 septembre, un agent sur trois travaillera jusqu'à 22h du lundi au vendredi.

Ces dispositions en vigueur depuis le 8 février dernier, et qui fonctionneront 52 semaines par an, viennent ainsi compléter le régime d'astreinte de la Police Municipale déjà en vigueur la nuit et le week-end.



Depuis la mise en place du procès-verbal électronique le 27 octobre 2020, les agents ont dressé une trentaine de PV en quatre mois. Les infractions les plus courantes ont trait à la non apposition sur le véhicule d'attestation d'assurance ou de certificat non valide (11 PV) puis viennent ensuite les stationnements abusifs de véhicules sur la voie publique excédant 7 jours (7 PV) et les stationnements interdits matérialisés (*manifestation, marché hebdomadaire, travaux...*) (4 PV).

## CONNAISSEZ-VOUS LA SALLE DE LA POMMERAYE ?



D'une superficie de 84m<sup>2</sup>, elle peut recevoir en temps normal 34 personnes en position assise avec tables, 50 personnes en position assise sans tables et 80 personnes en position debout. Dans sa séance du 17 décembre 2020, le conseil municipal a fixé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 le tarif de location de la salle de la Pommeraye pour un particulier dongeois à 90 € (au lieu de 130 € en 2020). Le forfait week-end a été arrêté à 135 €.

**i** Tarifs et contact pour réservation :  
Service Location de salles  
02 40 45 79 79 ou par mail  
locationssalles@ville-donges.fr

## SOLIDARITÉ



# Opération solidarité inter-générationnelle

Une lettre qui sème le bonheur pour recréer du lien !

**I**nitée par Angélique OLIVEIRA, élue déléguée aux animations intergénérationnelles, cette opération a été mise en place suite à l'annulation des différentes animations dédiées aux rencontres entre générations différentes.

→ En décembre 2020, la Municipalité a invité les Dongeois, petits et grands à participer à l'opération intitulée « Une lettre qui sème le bonheur ».



L'objectif étant de mettre en lien les résidents de l'EHPAD du Clos Fleuri avec les écoliers dongeois.

Les nombreux dessins, poèmes et cartes de vœux réalisés pour les résidents par les enfants des écoles de la Commune ont été remis courant février à Audrey PERRAUD, l'animatrice du lieu.

En retour, elle a remis des messages pour toutes les classes participantes.

La municipalité remercie vivement l'ensemble des enseignants et élèves qui ont pris le temps de participer à cette animation.



# 2 000

## HEURES

### D'INTERVENTIONS

EN 2020, SOIT 21% DE  
MOINS QUE L'ANNÉE  
PRÉCÉDENTE



## Sapeur-Pompier : Un engagement au quotidien !

Devenez sapeur-pompier volontaires.  
Rejoignez le centre de secours de Donges !



**A**nnée particulière due à la COVID-19 et ses 2 confinements qui auront nécessité des adaptations opérationnelles et organisationnelles pour le centre de secours.

→ L'effectif du centre de secours est en forte baisse, il a vu le départ pour raisons personnelles ou professionnelles de : Vincent MARTIN, Ketty BARBEAU, Fabien BARDON, Maxime JOALLAND, Clément BOMAL, Gabin BOTTIN, Romain VERA. Nous comptons **3 arrivées en 2020** : Anaïs MOREAU, Damien JUDAS, Teddy PORCHER qui poursuivent ou vont commencer leur formation.

L'effectif actuel est de **37 sapeurs-pompiers dont 34 opérationnels**, ce qui est insuffisant pour garantir confortablement la totalité des missions au quotidien. **Le Lieutenant Fabrice DROLLON, chef de centre, lance donc un appel aux personnes désireuses de les rejoindre.** Les volontaires doivent être motivés, disponibles et habitant à moins de 6 minutes du centre de secours.

Il tient également à remercier tous les personnels et leurs familles pour leur engagement, leur professionnalisme, leur dévouement et leur soutien lors de cette année si particulière.

# 385

## INTERVENTIONS DE SECOURS

réalisées en 2020 par le Centre  
d'Incendie et de Secours de  
Donges

# 217

## SECOURS D'URGENCE AUX PERSONNES

# 70

## INCENDIES

# 69

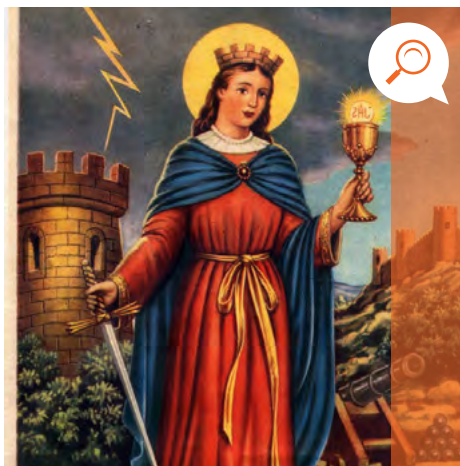
## ACCIDENTS DE LA VOIE PUBLIQUE

# 29

## OPÉRATIONS DIVERSES



Pour tous renseignements merci d'adresser un mail au chef de centre : [fabrice.drollon@sdis44.fr](mailto:fabrice.drollon@sdis44.fr)



## CÉLÉBRATION DE LA SAINTE-BARBE, PATRONNE DES SAPEURS-POMPIERS

La Sainte-Barbe 2020 n'ayant pu être organisée, il est important de citer les sapeurs-pompiers ayant obtenu une qualification lors de cette année.

**Sont promus caporaux**, les sapeurs :

Clément BOMAL, Baptiste BROUARD, Hugo LEGUENEC

Egalement 4 sapeurs-pompiers auraient dû recevoir une **médaille d'honneur** des sapeurs-pompiers :

- Echelon OR pour le caporal/chef Olivier CHERON
- Echelon BRONZE pour les sergents/chefs : Frank KLOK, Florian PERRET, Romain VERA

La remise des médailles aura lieu dès que la situation sanitaire le permettra.



## RESPECT DE LA TRANQUILLITÉ DU VOISINAGE



L'utilisation de tondeuses et autres matériels de jardinage ou de bricolage est règlementée. Elle est autorisée :

- **En semaine** : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- **Le samedi** : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Le dimanche et jours fériés** : de 10h à 12h

Le non-respect de ces horaires autorise le voisinage à porter plainte.

Les nuisances sonores en général (abolements, musiques...) sont également sanctionnables quand elles portent atteinte par la durée, la répétition ou l'intensité à la tranquillité ou à la santé du voisinage.

**Respecter notre voisinage, un réflexe citoyen à acquérir !**



**Nuisances sonores en violation de l'arrêté municipal du 30 juillet 2019 : 68 € d'amende**



## Accueils de classes à la Médiathèque Jules Verne

Un lien conservé malgré le contexte sanitaire !

→ Malgré le contexte sanitaire, la médiathèque a tenu à conserver les relations avec les écoles primaires de la commune et a aménagé les accueils de classes pour qu'elles soient possibles.

**De novembre à décembre 2020**, l'équipe de la médiathèque s'est rendue dans les écoles pour des animations en classe. (34 classes concernées)

**De janvier à février 2021**, toutes les classes d'élémentaires ont été accueillies à la médiathèque, en dehors des heures d'ouverture au public, pour découvrir les lieux et emprunter des documents (36 classes concernées).

CULTURE

7

LES ECHOS



PETITE ENFANCE



## Découverte de la musique

Projet Eveil Sonore et Sensoriel dans les structures petite enfance de la ville

**D**epuis le début d'année un projet d'Eveil sonore et sensoriel commun au Relais Petite enfance et au Multi-Accueil est en place.

→ Stéphanie Lang, musicienne intervenante de « La bande à Tonton », intervient 2 matinées par mois auprès des enfants pour une découverte de la musique, du monde sonore et sensoriel ainsi que des instruments de musique. L'artiste, installée au milieu des groupes d'enfants, associe les sons à des couleurs et des gestes, un livre, un tissu... source d'inspiration pour la musique, pour les comptines, pour dessiner les sons... Permettant ainsi à l'enfant de développer ses capacités créatrices.

Jeux vocaux, écoute musicale, paysages sonores, chants, découverte des instruments : autant de possibilités proposées au gré des envies des enfants.

Les tout-petits s'impliquent à leur rythme dans l'animation : pour certains c'est tout le corps qui s'exprime. Tous les sens sont sollicités pour le plus grand bonheur de tous! Ce projet donnera lieu à une exposition et à une séance publique au cours du mois de juin.



## RETOUR SUR LA 1<sup>ÈRE</sup> RENCONTRE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DONGEOIS



**A** l'initiative du nouveau pôle économique Dongeois, s'est tenue le 27 janvier 2021, salle des Guifettes, la 1<sup>ère</sup> Rencontre des acteurs économiques Dongeois qui a rassemblé près de 60 participants en représentation des entreprises, des artisans des commerçants et des professions libérales de Donges.

→ Dans le cadre de la nouvelle mandature cet évènement a permis à Magalie PIED 1<sup>ère</sup> Adjointe de présenter la politique que la ville souhaite porter aux chefs d'entreprises, au développement économique et à l'attractivité du bassin économique Dongeois.

Dans le contexte de crise sanitaire et afin de préparer la relance les 3 points suivants ont été évoqués :

- 1- **préparer tous ensemble**, artisans, commerçants, professions libérales, petites et moyennes entreprises, grands groupes, la relance économique de notre bassin,
- 2- **faciliter le bien vivre ensemble** de tous les acteurs économiques, petits et grands, installés sur notre commune,
- 3- **Développer du lien** entre tous à l'échelle locale

Lors des échanges qui ont suivi, les entreprises ont longuement débattu sur les conséquences du retard pris par orange pour l'installation de la fibre. Face à cette situation qui pénalise les entreprises et leurs salariés Dongeois Magalie PIED s'est engagée à mener une action commune et collective pour interpeller l'opérateur Orange sur ses manquements.

Cette première rencontre organisée dans le plus grand respect des règles sanitaires à fait l'objet d'un satisfecit général. Désormais les acteurs économiques Dongeois auront un rendez-vous local chaque trimestre.



La 2<sup>ème</sup> Rencontre des Acteurs Economiques Dongeois aura lieu le 27 Mai 2021 à 18h, salle des Guifettes.

## Bienvenue à...

### Les nouvelles enseignes et services sur Donges

#### LE SALON DE MANUCURE SOFY'S NAILS

Sophie Pierre-Louis a repris depuis le 15 janvier 2021, les rênes de l'onglerie située dans les locaux de l'ancienne boutique « L'Arbre à Kdo ». Prothésiste ongulière certifiée, elle propose une mise en beauté de vos mains et pieds grâce à une large gamme de prestations (manucure, soins des ongles, soin des cuticules, pose/dépose de vernis et vernis semi-permanent, pose/dépose Gel, réparation, remplissage, ...).



#### Contact

7 bis, rue René Laennec, Donges  
Ouvert du lundi au samedi de 10h à 18h  
07 82 13 66 67 ou sofysnails44@gmail.com  
sofys-nails.business.site @Ongleriedonges

#### LE GARAGE AMBULANT MÉCA-AUTO 44

Yann Botherel, mécanicien expérimenté, vient de se lancer en tant qu'auto-entrepreneur en créant son entreprise de maintenance et réparation automobile itinérante. Avec son camion tout équipé, Yann se déplace chez vous ou sur votre lieu de travail (dans un rayon de 50km autour de Donges), pour une vidange, une révision, un changement de pneu, un remplacement de plaquette de frein, etc.



#### Contact

Intervention du lundi au samedi midi  
Tarifs et prise de rendez-vous au :  
07 88 57 31 25 ou meca-auto44@orange.fr

#### DG44, ARTISAN CARRELEUR

Après avoir passé une dizaine d'années sur la Presqu'île Guérandaise, Dominique Gardes a souhaité changer d'air et de clientèle et s'est installé à Donges en mai 2019. Il s'adresse aux particuliers et professionnels pour la pose de carrelage et faïence en tout genre : projets neufs ou rénovations de sols, murs, terrasses, salles de bains, ... DG44 peut concevoir le projet de sa genèse à sa réalisation et propose également des prestations « clefs en main ».



#### Contact

444, le Coin d'Errun, Donges  
06 64 82 88 22 ou dgccarrelage@gmail.com  
www.dg-44.fr @dg44

#### SLASH INTERIM, LE RÉSEAU DE RECRUTEURS

Aurélié Briolet, recruteuse indépendante Slasher, s'est installée à Donges en janvier 2021. Elle se déplace pour venir à la rencontre des candidats et des entreprises, afin de les accompagner de A à Z dans leur parcours vers l'emploi en proposant des missions/des compétences ciblées et locales. Découvrez l'Interim avec plus de flexibilité et de convivialité au quotidien.



#### Contact

Du lundi au vendredi de 9h à 18h  
06 85 89 94 30 ou aurelie.briolet@slash-interim.com  
www.slash-interim.com  
Aurélié Briolet





## RESTRUCTURATION ET SECURISATION DE L'ECOLE PRIMAIRE DE LA POMMERAYE

Face à l'augmentation de la population scolaire du nord de la Commune et au vieillissement des bâtiments de l'école élémentaire de la Pommeraye (années 1960), il devenait nécessaire de lancer un projet de réhabilitation et d'extension de cet ensemble.



### Le point avec...

Yveline LECAMP,

Adjointe à la Petite Enfance,  
à l'Enfance et aux Affaires scolaires.

#### Pourquoi ce projet de restructuration ?

« l'école de La Pommeraye accueille les enfants des nouveaux habitants du quartier nord de la Commune, secteur qui bénéficie d'une démographie particulièrement dynamique depuis quelques années, ce qui ne permettait plus à l'école d'accueillir convenablement tous les enfants. La Collectivité a été obligée depuis plusieurs années de mettre en place des bâtiments modulaires suite aux ouvertures de classes. »

#### Quels impacts les travaux vont-ils avoir sur le quotidien de nos enfants ?

« Pratiquement aucun, les

travaux préparatoires auront lieu en juin et les travaux lourds se dérouleront lors des vacances scolaires d'été afin de garantir le fonctionnement de l'établissement pendant le chantier. »

#### Combien cela va-t-il coûter ?

« le coût global prévisionnel du projet est estimé à 2,4 Millions d'euros HT. La municipalité a fait des demandes de subventions auprès du Conseil Régional (180 000€ : montant certain) et de la DSIL (montant maxi pouvant être obtenu : 870 000€ - demande en cours d'instruction). »

# Gros plan sur... la restructuration et la sécurisation de l'école primaire de la Pommeraye



Esquisse du projet de restructuration



## PRÉSENTATION DU PROJET

**H**istoriquement, les deux sites maternelle et élémentaire sont implantés de part et d'autre de l'ancienne RD 773. Cependant, ils constituent un seul Groupe Scolaire Primaire (une seule direction).

→ L'école primaire de la Pommeraye est aujourd'hui caractérisée par une imbrication de bâtiments autonomes et hétérogènes n'offrant pas de réelles cohérences entre eux et posant des problèmes de connexion et d'accessibilité. À ce titre **un des objectifs consiste à regrouper et à sécuriser les deux sites en créant un accès commun.**

Par ailleurs, le récent classement de l'établissement en Réseau d'Education Prioritaire (REP) (15 enfants par classe au maximum et scolarisation possible dès 2 ans) exige des classes supplémentaires en complément de celles qui sont nécessaires pour répondre aux effectifs croissants.



## LES EFFECTIFS EN CHIFFRES



**252**  
ÉLÈVES  
À L'ÉCOLE  
DE LA POMMERAIE

- **Maternelles** : 86 élèves - 4 classes
- **Élémentaires** : 166 élèves - 10 classes



202 élèves en 2012  
250 élèves en 2020



© MCM/Architectes

## EN QUOI VONT CONSISTER LES TRAVAUX ?

**L'**opération consiste à réaliser une extension du Groupe scolaire tout en restructurant les bâtiments existants :

- **regroupement géographique** des deux écoles avec la création d'un parvis commun
- construction de **nouvelles salles de classe** et d'une **salle d'activités supplémentaire** en restructurant l'école élémentaire
- **amélioration de l'accessibilité** et mise en conformité aux règles de sécurité et d'acoustique
- **identification de zones favorisant le fonctionnement de l'école** (salles de classes et locaux communs pour la direction, la salle des maîtres et le RASED, bibliothèque)
- **isolation des bâtiments existants** afin d'apporter un confort été comme hiver et réduction des consommations d'énergie
- **rénovation des sanitaires** existants et construction de sanitaires complémentaires
- **rénovation** et mise aux normes accessibilité du **restaurant scolaire**

## ZOOM SUR... LES IMPACTS ATTENDUS

Cette restructuration aura un impact positif sur l'environnement puisque le projet contribuera à réduire les consommations énergétiques des bâtiments, notamment du fait du renforcement de l'isolation et des remplacements des ouvertures très vétustes à simple vitrage.

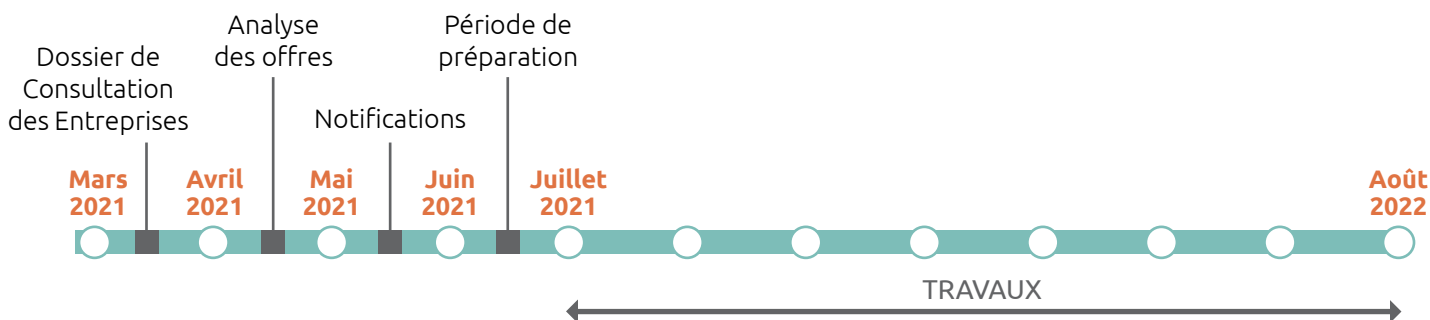
Enfin, ce projet a aussi un impact sur les emplois indirects liés aux travaux.



GRAND ANGLE

11

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX





CULTURE

## Espace Renaissance et Médiathèque

Quelle saison !

**A**près des débuts très prometteurs, la saison 20/21 a dû s'arrêter net. Les directives gouvernementales, afin de lutter contre la pandémie de COVID-19, ont conduit à la fermeture des lieux culturels tels que l'Espace Renaissance.

→ L'équipe se tient prête à relancer les spectacles dès que cela sera de nouveau possible et vous proposera une programmation estivale regroupant ce que vous auriez dû voir durant la saison.

Ainsi, les « Rendez-vous d'été » sont maintenus, le 7 juillet vous pourrez assister aux concerts des groupes « I Me Mine » & « Tankus The Henges » (Rock Anglais) et le 21 juillet au spectacle d'Emmanuelle Gros « La roue tourne » ainsi qu'au concert de Léo (Reggae).

Tenez-vous prêt à de belles découvertes et de belles rencontres...  
2021 peut encore être chaleureux et festif !!!



### FÊTE DE LA MUSIQUE 2021

La Municipalité en partenariat avec le Comité des Fêtes de Donges souhaite relancer la Fête de la Musique qui se déroulerait le samedi 19 juin à la Salle des Guifettes si les conditions sanitaires nous le permettent.

Nous sommes donc à la recherche de musiciens, de chanteurs, en groupe ou en solo... Tous les styles musicaux sont les bienvenus !

Afin de proposer votre candidature, il vous suffit d'envoyer un mail à Sébastien HUYGHE, Responsable Évènementiel à [s.huyghe@ville-donges.fr](mailto:s.huyghe@ville-donges.fr) avant le vendredi 21 mai 2021.

12

### ÉVÈNEMENT

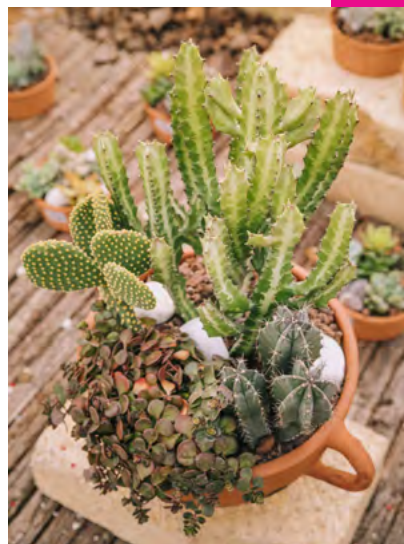
## NOUVEAU BOURSE AUX PLANTES ET POTAGER

Une nouvelle animation devrait voir le jour cette année, à l'initiative d'Angélique OLIVEIRA, conseillère déléguée à l'évènementiel et aux animations intergénérationnelles. **Le samedi 29 Mai à la Salle des Guifettes, nous vous invitons à venir participer à la première bourse aux plantes et potager**, si les conditions sanitaires nous le permettent.

Des échanges, de la vente, du troc, tout est envisageable ! Pour vous inscrire, il suffit de récupérer en mairie le coupon d'inscription et le remplir accompagné d'un chèque de caution.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Sébastien HUYGHE, Responsable Évènementiel à [s.huyghe@ville-donges.fr](mailto:s.huyghe@ville-donges.fr)





Source : UNCCAS

**SOLIDARITÉ**

## 🔍 Analyse des besoins sociaux (ABS)

### Lancement du diagnostic sur Donges

**D**epuis 1995, les centres communaux d'actions sociales (CCAS) se sont vus chargés d'une mission importante : celle de déterminer les besoins réels de leur population. L'objectif ? Permettre à la commune de réajuster sa politique sociale en s'appuyant sur les résultats issus de l'analyse des besoins sociaux.

→ DONGES a décidé de s'engager pour la première fois dans cette démarche qui débutera après la désignation fin juin 2021 d'un prestataire commun aux neuf communes de la CARENE (sur dix) intéressées par ce groupement de commande.

Un diagnostic du territoire sera établi à partir d'indicateurs démographiques et sociaux partagés avec les acteurs de la Commune et les partenaires locaux. Sur la base de la réalité sociale de notre commune, il sera possible de réfléchir ensuite à un programme d'actions adaptées aux besoins recensés.

D'ores et déjà, la Commune a le souhait de compléter cette analyse des besoins sociaux par deux études thématiques. Celles-ci viseront à partir de 2022 à approfondir d'une part la question de l'accompagnement des plus démunis et d'autre part à mieux comprendre les mouvements de population afin d'ajuster les équipements publics aux réels besoins

POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS,  
ON COMPTE SUR VOUS...  
POUR VOUS ACCOMPAGNER,  
COMPTEZ SUR NOUS !



[www.agglo-carene.fr](http://www.agglo-carene.fr)



**TRI DES DÉCHETS**

Venez chercher votre  
**COMPOSTEUR INDIVIDUEL !**

PLUS D'INFORMATION SUR  
[agglo-carene.fr](http://agglo-carene.fr)  
OU  
02 51 76 13 22

**SOLIDARITÉ**



**SEMAINE DU HANDICAP 2021**

Cette année, la semaine du Handicap à Donges aura lieu du **25 au 28 mai 2021**.

Le programme de cette semaine vous sera communiqué ultérieurement sur le site de la Ville de Donges et sur notre page Facebook.

 @VilledeDonges

## 🗑️ Distribution de composteurs

Passer au compostage pour réduire le volume de ses poubelles.

**C**omposter ses biodéchets permet de réduire de façon conséquente sa production de déchets, de les utiliser comme une ressource et de fertiliser son jardin de manière naturel et sans pesticides.

**En compostant, ce sont près d'un tiers des déchets de la poubelle d'ordures ménagères qui sont valorisés !**

→ Dans le cadre des « Semaines du compostage » organisées par la CARENE, nous vous proposons de venir retirer votre composteur :

**LE SAMEDI 24 AVRIL 2021, DE 9H À 13H  
SUR LA PLACE ARMAND MORVAN, DEVANT LA MAIRIE**

Le kit de compostage proposé par la CARENE se compose d'un bac à compost à monter soi-même, d'un bioseau pour les déchets de cuisine et d'un guide du compostage.

Merci de vous munir d'un justificatif de domicile et de votre propre stylo pour remplir les documents.



Modèles et prix :

- Composteur 400L = 19€
- Composteur 600L = 26€



©FABIEN LEFLOT - artiste peintre

## EXPOSITION : LE GROUPE ARTISTIQUE ANNULE SON 31<sup>ÈME</sup> SALON DE PRINTEMPS

Conformément aux directives gouvernementales de lutte contre la propagation du virus Covid-19, le bureau de l'association est dans l'obligation d'annuler l'exposition de peintures et sculptures initialement prévue du 12 au 24 avril 2021.

## Protection de Biotope à Donges

Le Peucédan Officinal, plante hôte de la Noctuelle des Peucédans

**S**uite à la récente découverte par deux entomologistes de la présence de la Noctuelle des Peucédans (papillon protégé d'intérêt communautaire rare) en Loire-Atlantique et notamment à Donges sur une plante protégée : le Peucédan Officinal, un arrêté préfectoral est entré en vigueur en mai 2020.

→ L'objectif de cet arrêté est de préserver de façon concomitante la Noctuelle et sa plante hôte, pour permettre au papillon de mener son cycle de vie entièrement et ainsi de se pérenniser. La Noctuelle des Peucédans pond dans les herbes présentes à proximité du Peucédan Officinal et se nourrit dans les racines de laquelle elle est présente entre le 31 juillet et le 15 septembre.

**Une zone de protection de biotope a donc été instaurée sur Donges**, aux lieux-dits « Le Bochet », « Belle Oreille », « Bois de la Chapelle » et « La Gravière ».

Plusieurs actions susceptibles de porter atteinte à l'intégrité du lieu de vie de ces deux espèces protégées sont interdites, notamment les opérations de fauche. Celles-ci ne pourront être réalisées qu'entre le 1<sup>er</sup> août et le 20 septembre sauf en cas d'enjeu réel pour la sécurité routière. Dans ce cas, seuls les bas-côtés (zones comprises entre la route et le fossé) pourront être fauchés toute l'année.

*L'arrêté complet n°2020/SEE/0001 est publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Loire-Atlantique.*



Le non-respect du présent arrêté est puni des sanctions définies aux articles L.415-3 1° et R.415-1 du code de l'environnement.

### **i** LES ÉCLAIRAGES PUBLICS...

*Qui fait quoi ? Qui contacter en cas de dysfonctionnement ?*



**LE CONTRAT D'ENTRETIEN PRÉVOIT LES OPÉRATIONS DE DÉPANNAGE, QUELLES QUE SOIENT LA NATURE ET L'IMPORTANCE DES TRAVAUX NÉCESSAIRES POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE DE LA DONGES.**

Ces opérations de maintenance peuvent donc être consécutives à des pannes classiques (réseaux, armoires, luminaires), à des accidents avec ou sans tiers identifiés, ou à des actes de vandalisme.

A ce titre le contrat prévoit 6 visites annuelles pour identifier les anomalies. L'entreprise a pour obligation d'intervenir après signalement dans les délais suivants :

- Foyers lumineux **isolés** >> 3 jours ouvrés
- Foyers lumineux **consécutifs** (minimum 3, 1 départ, 1 poste) >> 1 jour ouvré
- **Avaries ou dommages** aux Installations **suite à des accidents ou évènements** mettant en cause la sécurité des biens et des personnes >> Élimination du danger sous 2 heures

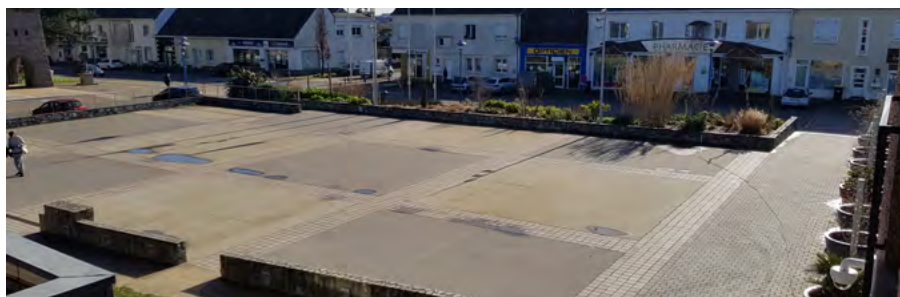
À savoir : La Commune évite de faire intervenir la société pour un foyer isolé pour des questions économiques.



les anomalies ou dysfonctionnements doivent être signalés au secrétariat technique au 02 40 45 79 80

## NOUVEAUTÉ

### **AUTORISATION DE STATIONNEMENT SUR LE PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE LE JOUR DU MARCHÉ**



→ Afin de pallier le manque de stationnements le jeudi matin, jour de marché, le Bureau Municipal a récemment autorisé le stationnement des véhicules sur le parvis de la Mairie de 8h à 13h.

L'entrée sur le parvis se fera avenue de la Paix, face à la pharmacie Bégo.

## VIE MUNICIPALE

### **LA VILLE ACQUIERT AUX ENCHÈRES DES ARMOIRIES DE DONGES DATANT DU 20<sup>ÈME</sup> SIÈCLE**

→ Monsieur FABRE, un passionné d'histoire locale habitant Pornichet, a fait part, à M. Le Maire et M. RIAUD (adjoint à la Culture et à la Vie associative), d'une vente aux enchères en ligne ayant lieu le mercredi 24 février à 13h15, à SAUMUR, par le Commissaire-priseur M. DELOY. Y était mis en vente un tableau représentant les armoiries de la Ville de Donges polychromées sur toile marouflée (lot n°200).

M. FABRE a donc été mandaté par la Ville pour porter les enchères via le site Internet « interenchères.com », qu'il a remportées pour la somme de 199,36 € (frais compris).



Ce blason ornait vraisemblablement les murs de la Mairie de l'ancien bourg. En effet, pendant la seconde guerre mondiale, le Maire était M. Armand de Gramont dont l'épouse était originaire de Saumur.

M. Armand de Gramont, averti que des bombardements auraient lieu de façon imminente, avait par précaution retiré de la Mairie tout ce qui avait de l'importance. À sa mort dans les années 60, sa seule héritière était sa femme car ils n'avaient pas eu d'enfant. Celle-ci était repartie vivre en Anjou, ce qui pourrait expliquer pourquoi le blason s'est retrouvé à Saumur.

Ces faits restent bien sur une hypothèse que M. le Maire, lui aussi passionné d'histoire, a évoquée.

### **MODALITÉS D'INSCRIPTION...**



Police Municipale de Donges  
02 40 45 79 79

### *Pour des vacances en toute tranquillité*

#### **AVEZ-VOUS PENSÉ À SÉCURISER VOTRE HABITATION AVANT DE PARTIR EN VACANCES ? CONNAISSEZ-VOUS L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV) ?**

→ Pour vous garantir de passer de bonnes vacances, **signaler votre absence à la Police Municipale !**

Pendant l'absence prolongée de votre domicile, vous pouvez en effet demander à la Police Municipale de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile.

Le service de Police Municipale vous préviendra en cas d'anomalie (effraction, tentative d'effraction, cambriolage).

Pour accéder à ce service, il vous suffit de contacter le service de Police Municipale le plus tôt possible et au minimum 2 jours (hors week-end et jours fériés) avant votre départ. Un formulaire de demande individuelle dûment renseigné permettra à la Police Municipale de prendre en compte votre demande.

Quelques conseils pourront également vous être communiqués afin de sécuriser au mieux votre départ.



### **CONSEILS MUNICIPAUX : PROCHAINES DATES**



*Jeudis 20 mai et 24 juin - 20h00*

Le conseil municipal représente les habitants de Donges.

Composé du maire, des adjoints au maire, des subdélégués et des conseillers municipaux, il est chargé, par ses délibérations, des affaires de la commune.

Les séances sont publiques\*

\* à la date de parution de ce magazine, le public n'a pas la possibilité d'assister aux séances du Conseil Municipal, compte-tenu de la situation sanitaire.



Mercredi 10 mars, M. FABRE est venu remettre en main propre le Blason de la Ville

## PRÉVENTION



## Rapport d'Orientation Budgétaire 2021

Préalable incontournable au vote du budget primitif

**C**haque année, dans les deux mois qui précèdent le vote du budget, les maires des communes de plus de 3500 habitants présentent un Rapport d'Orientation Budgétaire. Ce rapport fournit des informations sur l'évolution de la situation financière de la collectivité, sur le contexte économique général, sur la stratégie financière et les orientations budgétaires qui seront retenues dans le Budget Primitif.

→ Pour notre commune, ce rapport a été présenté lors du conseil municipal du 25 février 2021. L'analyse rétrospective de l'année 2020 met en évidence un bilan satisfaisant et dans la continuité des années précédentes, à savoir la poursuite de la diminution des dépenses de fonctionnement (-3.3%), accentuée par la situation sanitaire, avec néanmoins une diminution des recettes de 1%. Le contexte national et européen montre, entre autres, une chute de la croissance en France de 9% et en Europe de 7.3%, des estimations allant jusqu'à 800 000 emplois détruits et une augmentation nette des indicateurs de pauvreté, ce qui doit nous inciter à la vigilance pour maintenir l'équilibre budgétaire restauré lors de la dernière mandature.

### LA LOI DE FINANCES 2021

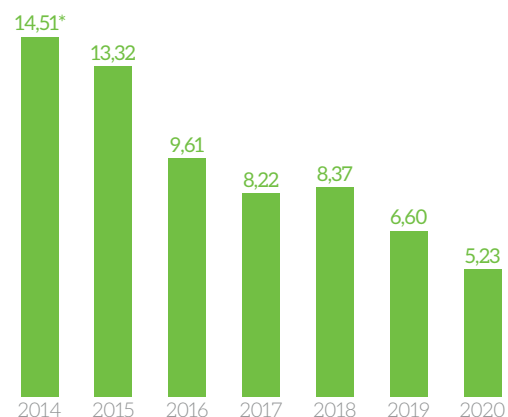
Le Parlement a voté une Loi de Finances centrée sur la relance de l'activité des entreprises, l'écologie et la cohésion sociale. Certaines des dispositions de cette Loi ouvrent des perspectives intéressantes pour les collectivités locales, comme par exemple d'importantes enveloppes dédiées aux subventions. Dans l'ensemble, si cette Loi de Finances 2021 maintient globalement le niveau de ressources des collectivités, les dispositifs complexes qu'elle met en

place en termes de fiscalité contribuent à diminuer leur autonomie financière, les rendant dépendantes des subsides de l'Etat et de ressources potentiellement moins stables dans le temps. La situation financière de la commune nous permet de poursuivre dans la continuité du dernier mandat en réalisant un subtil compromis entre désendettement et reprise d'un programme d'investissement permettant de prendre soin de notre ville et de ses habitants.

### UN INVESTISSEMENT DE 1,9 MILLIONS D'EUROS

Malgré le contexte lié à la Covid19, notre collectivité a réalisé 1 412 000 € d'investissements en 2020 et nous continuerons en 2021 avec des investissements prévus pour un montant de 1 900 000 €, dont notamment une partie du projet de restructuration de l'école de la Pommeraye, également une participation à la rénovation du manoir du Bois Joubert, en plus de travaux d'aménagement et de réfection de la voirie et des bâtiments communaux.

#### ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT DE LA COMMUNE DEPUIS 2014



\*(Nombre d'années qui seraient nécessaires pour rembourser la totalité de la dette communale si 100% de l'excédent de fonctionnement était affecté au désendettement)





# Nos quartiers ont une Histoire

« Liberge » et les Loups-Garous !

**L**e site actuel de Liberge, où s'implante actuellement la future chaufferie bois/énergie du réseau de chaleur, a déjà beaucoup changé depuis les 40 dernières années. Jusqu'au milieu des années 1970, on y voyait encore une ferme appartenant à la famille Barbin. Autrefois, des habitants du bourg avaient l'habitude d'y aller le soir pour s'y approvisionner en lait frais...

→ Plus anciennement, avant la reconstruction de Donges, la rue du Stade n'existait pas. Liberge était au bord de la route qui venait de l'ancien bourg par la Croix des Marins (encore existante), les Magouëts (autre ferme aujourd'hui disparue), et qui continuait vers les hameaux de la Quarantaine et de la Belle Etoile : c'était la route menant à Crossac par les Six-Croix. Pour se rendre à Montoir ou Saint-Nazaire, les

habitants du bourg prenaient la route des Bossènes et du Priory. En face de Liberge, un chemin conduisait à la butte des Grands Moulins. Ce chemin est devenu la rue de la Sencie.

Au carrefour entre ce chemin et la route des Six-Croix, se trouvait une vieille croix (près du panneau stop actuel de la rue de la Sencie). C'était la croix de Liberge, une croix de carrefour comme il en existe encore beaucoup sur le territoire de Donges (à la Pommeraye, à la Sencie, à la Croix d'Er, à la Roulais, à la Rue-Bily, à la Toulousais, à l'Ariais, etc...).

Les carrefours étaient autrefois considérés comme des lieux maléfiques, où l'on faisait de mauvaises rencontres ; les croix étaient donc censées conjurer les mauvais sorts...



## « COURIR LE GAROU », UNE LÉGENDE LOCALE

Dans son « Recueil des contes et des croyances populaires de Donges » (1911), le Comte de Parscau du Plessix raconte que selon une légende locale, des habitants ayant commis une grave faute étaient condamnés à « courir le garou » en pleine nuit près de la croix de Liberge. Pour désenvouter l'un de ces malheureux, il fallait le frapper avec une planche plantée de six clous à son extrémité, en tenant un chapelet béni à son poignet droit :

*le socle, pour avoir plus de force et la protection du bon Dieu. Tiens solidement ta planche, ou plutôt ton espèce de peigne ; je serai, grave ça dans ta mémoire, je serai le douzième après le Garou, dans le cortège infernal : et, comme nous ralentirons beaucoup notre allure en passant devant la croix, tu pourras, en regardant attentivement, me distinguer de mes compagnons. A cet instant, compte, sans te tromper, treize individus (treize avec le Garou) : quand le treizième, c'est-à-dire moi, se présentera à ta portée, rassemblant toutes tes forces, tu lui appliqueras sur la tête, au moyen de ton peigne en fer, un coup formidable. Ah et ne crains point de taper fort ! vas-y carrément, rondement, bon jeu, bon argent. Si par une chance providentielle tu peux m'atteindre, et surtout me faire couler quelques gouttes de sang, je resterai en ta compagnie. Ce sera l'heureuse délivrance, ce sera le bienheureux salut de l'horrible situation où je me trouve, de l'affreuse persécution qui me martyrise par ma faute, et qui est dix fois pire que la mort. Il est impossible de se figurer, en effet ce que je souffre, les tortures que je ressens pendant cette effroyable promenade, et je vais être obligé de la faire encore, au moins ce soir. Ah ! miséricorde ! pardon ! ah ! Qui me délivrera ?... »*

*« Nous sommes vingt et un, ni plus ni moins ; vingt et un malheureux à courir le Garou, misérablement entraînés par le Grand Garou lui-même, dont les yeux, le nez, les oreilles, la bouche, lancent du feu continuellement, et qui hurle d'une manière effrayante, plus effrayante encore que le cri (...) qu'il pousse à la porte de chacune des victimes qu'il entraîne à sa suite. Nous ne passerons pas devant la croix de Liberge avant minuit et demi : il faut en effet, ce qui demande un certain temps, que le Garou aille chercher devant chez eux les infortunés condamnés à le suivre pour la rémission de leurs péchés. Trouve-toi donc un peu avant cette heure-là au rendez-vous indiqué, afin d'avoir le loisir de prendre convenablement tes dispositions et toutes tes précautions. Tu seras suffisamment averti de notre approche. Surtout ne t'endors pas ; la partie serait perdue. Chôme-toi tout près de la croix, en appuyant un de tes pieds contre*

Le loup-garou (Bisclavret en Breton) était très présent dans le légendaire des pays celtiques. Il en est déjà question dans un lai (poème) de Marie de France, la première femme poétesse de langue française, qui vivait à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle.

Aujourd'hui, le quartier de Liberge est un lieu de passage très fréquenté ; les vieilles légendes d'autrefois ne font plus peur aux enfants de Donges, mais elles nous rappellent comment vivaient ceux qui nous ont précédé, à une époque où il n'y avait ni industrie ni urbanisation, et où le fantastique faisait partie du quotidien.

# MAJORITÉ

Tribune du groupe « Servir les Dongeois »

## **La retransmission sur internet des séances du conseil municipal : une vraie avancée démocratique**

L'an dernier, dans notre projet détaillé de « SERVIR LES DONGEOIS » pour les élections municipales, nous avons inscrit comme proposition n°119 : « dans un souci de transparence, œuvrer à la retransmission en ligne des débats du conseil municipal, ainsi que la loi le permet ».

Du fait de la crise sanitaire et de l'impossibilité d'accueillir du public dans la salle du conseil municipal, cet engagement a été tenu lors de chaque séance depuis juillet 2020.

Vous êtes nombreux à nous indiquer que vous appréciez ces retransmissions sur internet, qui vous permettent d'être informés directement sur les affaires communales, et d'entendre les arguments des différents groupes d'élus, pour vous faire ensuite votre propre opinion sur les sujets débattus.

Même si ces retransmissions ont un coût pour la Ville, nous souhaitons les poursuivre lorsque la crise sanitaire sera passée.

En effet, permettre au public le plus large de suivre en direct ou en différé l'intégralité des débats du conseil municipal, c'est une vraie avancée démocratique. Elle est devenue d'autant plus nécessaire que dans les médias locaux, les comptes rendus du conseil, publiés généralement avec retard (parfois 8 jours), mettent toujours en avant les réactions des trois groupes de l'opposition, faisant l'impasse sur l'expression des élus de la majorité, qui intéresse visiblement beaucoup moins les médias... C'est un fait.

En tant que citoyennes et citoyens, vous avez pourtant le droit d'avoir une information complète sur les affaires communales : la retransmission des conseils municipaux y contribue, conformément à nos engagements.

## **Les élus de la majorité, des élus de proximité à votre écoute**

Au sein des collectivités locales, la Commune représente la proximité. Pour mettre en œuvre notre projet « SERVIR LES DONGEOIS », les adjoints et les conseillers municipaux de la majorité sont donc à l'écoute de vos demandes dans vos quartiers, mais aussi dans le monde associatif et sportif.

Certes, compte tenu des contraintes financières et des plannings de travail des services municipaux, toutes les demandes ne peuvent être satisfaites. Les élus peuvent toutefois transmettre vos questions ou vos doléances à l'adjoint référent qui y répondra.

## **Oui à un référendum sur la Loire-Atlantique en Bretagne**

Le 25 février dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité un vœu en faveur de l'organisation d'un référendum sur le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne.

« Est-ce bien le moment, en cette période de crise sanitaire et de crise économique ? », questionnent certains. Les conseils municipaux de Nantes et de Rennes ont répondu par l'affirmative, en votant un vœu identique les 5 et 8 février derniers. Effectivement, penser l'avenir et l'identité de nos territoires ne nous empêche pas de nous consacrer au quotidien aux priorités sanitaires, sociales et économiques.

Et qui pourrait s'inquiéter que l'on donne la parole aux citoyens, sur un sujet qui intéresse de nombreux habitants de Loire-Atlantique ? La démocratie directe est un atout pour la démocratie tout court. A condition bien sûr que les votes majoritaires soient respectés, ce qui n'a malheureusement pas été le cas après la dernière consultation des habitants du 44, en 2016...

## **Les 22 élus de la Majorité municipale**

# OPPOSITION

Tribune du groupe « Mieux vivre à Donges »

La majorité municipale est en place depuis 9 mois et nous n'avons toujours pas la connaissance des projets qu'elle compte mener pour le mandat malgré nos questions posées. Les commissions ne sont toujours pas installées, les rares réunions ne nous permettent pas d'exercer notre mandat dans de bonnes conditions. Nous avons rapidement compris que nous serions écartés de la vie municipale malgré le nombre de Dongeois que nous représentons. Notre rôle consiste donc à émettre des avis sur des projets déjà ficelés, lors du précédent mandat. Les élus majoritaires manquent d'exigences envers RTE, la CARENE, Orange, pour défendre les intérêts de la ville sur les dossiers de la fibre optique attendue malgré les promesses, l'implantation des antennes pour la téléphonie, la chaudière sur le terrain de Liberge ainsi que les rebouchages des tranchées sur nos routes. La ville aura-t-elle des exigences pour le carrefour de la Pommeraye ? Même absence d'exigences envers YARA, qui piétine allègrement les normes environnementales fixées ; la motion que nous avons proposée en septembre dernier a encore été reportée.

**Les élus « Mieux vivre à Donges »** **Mikaël DELALANDE, Christine MISIN et Alain PABOIS** / Contact : [mieuvivreadonges.fr](mailto:mieuvivreadonges.fr) le 08 mars 2021

Tribune du groupe « Donges Solidaire et Citoyenne »

Bientôt 1 an que le Conseil Municipal est installé. Bien qu'on nous dise que les élus de la majorité travaillent les dossiers, force est de constater qu'ils ne sont guère partagés. Sur les 9 commissions prévues, seule la moitié s'est réunie au moins une fois. Nous déplorons et regrettons ce manque de partage d'information. Où sont la concertation et le respect de l'opposition dont le maire se glorifie ?

**ECHOS DU CONSEIL DE FEVRIER :**

## **Au revoir les promesses électorales de Mr le Maire :**

- **La projet d'école** aux Ecottais déjà en sursis ? La promesse n'aura duré que le temps de berner les Dongeois.
- **Début de mandature** et 1<sup>ère</sup> augmentation des impôts pour les Dongeois +5% foncier bâti et 5% non bâti.
- **Logements sociaux** : subvention au bailleur afin de diminuer la pénalité liée à la loi. Ceci est une politique opportuniste sans aucune réelle volonté de construire des logements sociaux inscrits dans une vraie politique sociale. Donges se doit d'accueillir **sans distinction ni discrimination**.
- **Le personnel** : malgré des négociations engagées avec les représentants du personnel Le Maire ne tranchera pas au sujet de la prime Covid. Pourtant les agents qui ont pris des risques pour le maintien du service public à Donges la méritent bien.

**Les élus « Donges solidaire et Citoyenne »** **Joséphine David et Vincent Miault** Facebook : [Donges Solidaire et Citoyenne](https://www.facebook.com/DongesSolidaireetCitoyenne) le 08 mars 2021

Tribune du groupe « Donges avec Vous »

Les habitants du nord de la commune l'espéraient depuis si longtemps. Il a fallu un énième accident grave pour que le département annonce la création d'un **rond-point à la Pommeraye**. Excellente chose, mais ce qui doit être un bénéfice ne doit pas générer d'inconvénients nouveaux comme le détournement du projet de la carrière de la Maison Noulet. Nous exigeons que les avis des riverains et des utilisateurs soient pris en compte par le biais d'une commission et la rédaction d'un cahier des charges. L'occasion sera belle de revoir la circulation au sein de la Pommeraye qu'il faut sécuriser face à l'augmentation de sa population et la circulation. Nous souhaitons que ce projet aille à son terme et ne soit pas un simple enjeu pour les prochaines élections.

Vous êtes trop nombreux à le constater : Donges est toujours à la traîne en terme de **connexion à Internet**. Agir permettrait de soutenir concrètement les acteurs économiques tout comme les télétravailleurs, permettrait également de faciliter l'accès aux services publics dématérialisés, ou encore d'améliorer la sécurité en facilitant l'installation d'équipements individuels de protection. Il est temps d'aller de l'avant et travailler avec les quartiers pour faire des propositions opérationnelles.

**Les élus « Donges avec Vous »** **Yvonnick Perrin et Ghislain Baudichaud** <http://www.dongesavecvous.fr>, [contact@dongesavecvous.fr](mailto:contact@dongesavecvous.fr), 06.95.49.50.79 ; le 08 mars 2021



ÉLECTIONS

## **i** Élections départementales et régionales

Deux scrutins le même jour ! Modification pour le bureau de vote n°5

**Initialement prévues en mars 2021, les élections départementales et les élections régionales devaient, suite au dépôt d'un projet de loi par le gouvernement, finalement se tenir le dimanche 13 juin 2021 pour le premier tour et le dimanche 20 juin 2021 pour le second tour.**

→ Les conditions particulières d'organisation d'un double scrutin a conduit la Commune à procéder à une **modification du lieu du bureau de vote n° 5** en raison de l'exiguïté des locaux. Nous avons donc dès à présent les électeurs rattachés au bureau 5 (Atelier voirie) que **celui-ci sera déplacé au niveau des salles omnisports municipales** situées 7, rue Léo Lagrange en Salle Loire.

Nous sommes actuellement en attente de directives concernant les modalités pratiques d'organisation de ce double scrutin. Le gouvernement doit en effet remettre, au plus tard le 1er avril 2021 au Parlement, un rapport sur l'état de l'épidémie, les risques sanitaires à prendre en compte et les adaptations nécessaires à la tenue des scrutins et des campagnes électorales.



## État civil

Du 08 décembre 2020 au 18 février 2021

### NAISSANCES (7)

- BISIAUX Hugo & Enzo (08/12/2020)
- HUNANYAN Narek (27/12/2020)
- SAUVOUREL Rafaël (21/01/2021)
- BOURRET ANDRIEUX Norah (11/12/2020)
- BIORET Kézian (17/01/2021)
- MENAGER Ambre (20/01/2021)

### MARIAGES (2)

- ANSART Christelle et DESBOIS Jean-Pierre (30/01/2021)
- BAUDOIN Claire et KONG Cyril (30/01/2021)

### DÉCÈS (13)

- LAGRANGE Jean-Marie (12/12/2020)
- TESSIER Fernande (11/01/2021)
- LEGENDRE Marie-Joseph (29/01/2021)
- CHEVALIER Annick (14/12/2020)
- TIJOU Gilberte (14/01/2021)
- CHESNIER Patricia (05/02/2021)
- MAILLARD Odette (17/12/2020)
- LAUNAY Bernard (18/01/2021)
- MORICLET René (07/02/2021)
- GRIAUD Mathilde (18/12/2020)
- BALU Joseph (20/01/2021)
- MONFORT Stacey (26/01/2021)
- LAHAYE Christophe (15/02/2021)

# AGENDA

Vos prochains grands rendez-vous !



## INFO COVID-19

En raison des divers reports et annulations dus à la crise sanitaire, retrouvez le calendrier des festivités et rendez-vous culturels sur la page d'accueil du site de la Ville : [www.ville-donges.fr](http://www.ville-donges.fr)

## Avril

**Jeudi 29 avril de 16h30 à 19h30**

### Collecte de sang

*Salle des Guifettes*

1 Peser +50 kg, avoir entre 18 et 70 ans inclus, être en bonne santé.

Inscriptions sur [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

## Mai

**Jeudi 27 mai à 18h**

### 2<sup>ème</sup> Rencontre des Acteurs Économiques Dongeois

*Salle des Guifettes*

Rencontre entre professionnels pour échanger et s'informer

1 Gratuit / sur inscription



## RESTONS EN CONTACT !

### ESPACE RENAISSANCE

4 ter, rue Boulay Paty  
Ouvert les mardis et jeudis de 17h à 19h30  
Tél. 02 40 91 00 06

@ : [saisonculturelle@ville-donges.fr](mailto:saisonculturelle@ville-donges.fr)

[www.espacerenaissance-donges.com](http://www.espacerenaissance-donges.com)

f : [Espace.Renaissance.serviceculturel](https://www.facebook.com/Espace.Renaissance.serviceculturel)

### MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

13, rue René Laënnec  
Ouverte les mardis, jeudis et samedi de 9h30 à 12h15, et les mercredis et vendredis de 9h30 à 12h15 et de 14h30 à 18h  
Tél. 02 40 91 01 31

@ : [mediatheque@ville-donges.fr](mailto:mediatheque@ville-donges.fr)

[www.mediatheque.ville-donges.fr](http://www.mediatheque.ville-donges.fr)

f : [Mediatheque.Donges](https://www.facebook.com/Mediatheque.Donges)

### MULTI-ACCUEIL BOUT D'CHOU

34, rue des Écoles  
Tél. 02 40 91 01 91  
@ : [multiaccueil@ville-donges.fr](mailto:multiaccueil@ville-donges.fr)

### RELAIS PETITE ENFANCE

30, rue des Écoles  
Tél. 06 75 47 13 00  
@ : [ram@ville-donges.fr](mailto:ram@ville-donges.fr)

### LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

30, rue des Ecoles  
Tél. 06 75 47 13 00  
@ : [laep@ville-donges.fr](mailto:laep@ville-donges.fr)

### DÉCHÈTERIE DE DONGES

Le Pont du Gué  
Horaires d'Été (du 01/04 au 30/09)  
Ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h15 et de 14h30 à 19h ; le samedi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h

### ASTREINTE ÉLU

Tél. 06 75 82 71 98

### SAMU

Tél. 15 ou 112

### POMPIERS

Tél. 18 ou 112

### MÉDECIN DE GARDE

Tél. 116 117

### SOS MÉDECINS

Tél. 36 24

### PHARMACIE DE GARDE

Tél. 32 37



## LES AILES



# DU PRINTEMPS :



PARTICIPEZ AU COMPTAGE DES HIRONDELLES

WWW.OBSCLIC-ACROLA.FR



**Que serait le printemps sans les hirondelles ?** Symbole de la fidélité puisqu'elles reviennent chaque année au même endroit pour nicher, elles annoncent dans l'esprit de chacun le retour des beaux jours. Pourtant leur effectif diminue de façon catastrophique. En 30 ans, l'**Hirondelle rustique** a perdu 42% de sa population et l'**Hirondelle de fenêtre** 39% (source : MNHN de Paris). Cette évolution se vérifie-t-elle localement ? Quelles mesures peuvent être mises en place pour les protéger à l'échelle de notre territoire ?

L'association **ACROLA**, d'intérêt scientifique et éducatif, œuvre pour l'étude et la conservation des populations d'oiseaux à travers plusieurs programmes de baguage, passereaux et Cigognes blanches. Elle s'implique également dans l'acquisition de connaissances à l'échelle locale et lance ce printemps un **projet de science participative pour le recensement des nids de ces deux espèces emblématiques**.

L'objectif de ce recensement est de **préciser les tendances de présence et de répartition des hirondelles en Loire Atlantique grâce à l'implication du plus large public**.